http://montesquieu.ens-lyon.fr/spip.php?article3605



- Recherche - Comité de direction des Ruvres complètes -

Date de mise en ligne : lundi 10 janvier 2022

Copyright © Montesquieu - Tous droits réservés

Copyright © Montesquieu Page 1/5

Samedi 9 juin 2018, Comité de direction, ENS Ulm. 9h30 [entre crochets, actualisation en janvier 2019]

Présents : Alberto Postigliola, Rolando Minuti, Philip Stewart, Nadia Plavinskiaia, Catherine Volpilhac-Auger

Excusés: Cecil Courtney, Pierre Rétat.

Pierre Rétat a fait savoir qu'il souhaitait démissionner de la direction des *Ruvres complètes*, tout en restant au comité de direction. Le comité exprime ses regrets, tout en comprenant sa décision, justifiée par des raisons de santé.

Édition imprimée

Les volumes en préparation sont ensuite envisagés successivement, en fonction de leur état d'avancement, après l'évocation du **tome XVII**: le travail de Rolando Minuti est salué comme il le mérite. CVA informe le comité de l'inquiétante question de la commercialisation des volumes, décevante, ainsi que lui en a fait part le directeur de Classiques Garnier, Claude Blum; le prix de l'impression (24 000Euros) est loin d'être équilibré par la subvention du CNL; le prix du volume a été limité à 120Euros, ce qui est certes élevé, mais raisonnable pour un volume de cette qualité (papier, reliure) de près de 800 pages. La question de la diffusion sera envisagée en CA, notamment pour que les bibliothèques universitaires françaises et étrangères soient incitées à acquérir les volumes.

Alberto est chargé de s'enquérir sur le sort des volumes restés en stock à la VF.

Le prochain volume sera le 3e de la **Correspondance** (*OC*, t. XX), dirigé par Philip et CVA. Il a été remis à ENS Editions fin décembre 2017 ; après diverses difficultés, des préépreuves ont été envoyées par l'éditeur à la mi-novembre 2018, et lui ont été renvoyées début janvier (plus il y a de délai après l'envoi d'un volume, plus il y a de corrections à prévoir, et plus il est difficile de se rappeler les justifications de tel ou tel choix...). Les épreuves mises en page devraient arriver d'ici mars 2019 ; il semble difficile que l'envoi à Classiques Garnier soit fait avant juin 2019. Il faut donc envisager l'impression pour 2020, puisque, comme nous le savons maintenant, lorsqu'un ouvrage arrive « prêt à imprimer » chez CG, il prend sa place dans la file d'attente...

Rappelons que ce volume porte sur la période juin 1747 - septembre 1750 ; il devrait compter environ 450 pages, dont environ 100 pages d'annexes, notamment historiques.

Les **Pensées** (t. 14 et 15, dir. CVA) sont très avancées désormais. Le tome I du manuscrit a été revu par CVA au printemps et des échanges sont en cours avec les annotateurs pour sa mise au point [fin janvier 2019 : le tome I peut désormais être considéré comme terminé] ; les tomes II et III seront revus successivement, entre janvier et septembre 2019, suivant les mêmes modalités. L'achèvement peut en être envisagé pour fin 2020 (au plus tôt).

CVA fait état de la découverte dans une collection privée de la copie (datant du XVIIIe siècle) d'extraits d'un quatrième volume des Pensées, dont nul témoignage n'avait jamais été donné; ces extraits lui paraissent cependant incontestablement authentiques, tant par leur lieu de conservation que par leur teneur. Il sera nécessaire de leur accorder la plus grande attention.

Copyright © Montesquieu Page 2/5

Réunion du 9 juin 2018

Elle rappelle également qu'avec l'aide de Claire Bustarret, qui travaille sur l'analyse des papiers, elle a pu établir pour les Pensées (mais aussi pour la *Collectio juris* et le *Spicilège*) une chronologie notablement différente de celle qui était admise à ce jour (le premier volume a dû été commencé au retour des voyages, et non avant 1728 ; le second volume a pu être commencé avant que le premier ne soit terminé, l'un étant utilisé à Paris, le second en Bordelais). Le mode de lecture doit aussi être modifié : les dates fournies par tel ou tel article ne peuvent en aucun cas fonder la chronologie de l'inscription dans les Pensées, qui ne se sont pas développées tout au long de l'activité de tel ou tel secrétaire, mais par vagues successives, ce qui retarde généralement les dates de copie. Cet article avait été envoyé en mai 2018 aux membres du comité [Il a été proposé à la revue *Dix-huitième siècle*, qui le publiera dans son prochain numéro, en juillet 2019 ; mais il a dû être réduit aux dimensions admissibles pour la revue ; toute la partie relative au *Spicilège* a dû être supprimée (la chronologie doit en être considérablement resserrée, entre 1720 au plus tôt et 1750, et le recueil n'a sans doute pas été emporté en Italie) ; il faudra sans doute en envisager une publication sur le site Montesquieu].

Le quatrième et dernier volume de **Correspondance** (t. XXI, dir. Nadia Plavinskaia, Philip Stewart, CVA) a été mis en attente, les *Pensées* étant prioritaires. Mais il faut y penser, d'autant que le texte est d'ores et déjà en grande partie établi (même s'il reste toujours des problèmes de datation des lettres, en raison notamment de la grande fantaisie de Guasco en la matière). Ce sera le volume suivant : on doit envisager la remise à l'éditeur pour la fin de 2021, et la publication pour 2023.

L'Esprit des lois (t. 3-4, dir. CVA) avance, puisque le travail sur le Spécimen s'est effectué régulièrement depuis 2017 (la dernière réunion a eu lieu à l'ENS Ulm le 8 juin 2018, la suivante a été fixée au 29 mars 2019 à Florence) : outre l'important travail fourni par Christian Cheminade sur le livre XXVIII, on a beaucoup avancé sur les livres X (Jean Terrel), XV (Alessandro Tuccillo et CVA), XVI (Rolando Minuti), XXIV (Giovanni Paoletti). Prévue intialement pour 2018, la mise au point du Spécimen devra attendre juin 2019. L'étape suivante devra prendre en compte la bibliographie de Cecil Courtney, qui est impatiemment attendue sous sa forme définitive. Il sera alors temps d'envisager le fonctionnement d'une équipe, en reprenant contact avec les annotateurs précédents et en en recrutant de nouveaux. Mais toute démarche en ce sens semble actuellement prématurée.

Ce sont donc six volumes qui sont en cours (outre le volume d'index, t. XXII et dernier, qu'on envisagera en son temps) ; la retraite prochaine de CVA permettra certainement d'accéler le rythme de travail.

Édition en ligne

Le premier volume qui doit paraître en ligne est les *Lettres persanes*. Les difficultés techniques sont nombreuses, d'autant qu'à la structure du site « Montesquieu, Bibliothèque & éditions », construit pour la Bibliothèque virtuelle Montesquieu, a été ajoutée une « interface de visualisation » plus fonctionnelle pour l'édition critique. Celle-ci est coûteuse financièrement : les derniers crédits IUF de CVA, soit 7 000Euros, y ont été consacrés, avec une participation symbolique de la Société Montesquieu (300Euros), qui reste auteur de l'édition en ligne comme elle l'est de l'édition imprimée. Mais elle est aussi difficile à mettre en oeuvre pour les ingénieurs de l'IHRIM. [Pauline Kra, inquiète du choix de l'éditeur et surtout de la manière dont son statut d'auteur de l'édition de 2004 sera reconnu, a transmis ses demandes en juin 2018 par voie d'avocat à la Société Montesquieu ; il lui a été répondu immédiatement de la manière à la rassurer entièrement sur ces deux points.]

Le travail sur la Correspondance, commencé il y a plusieurs années par Philip Stewart et CVA, avait révélé qu'il était impossible de corriger le tome XVIII, et qu'il fallait le refaire entièrement sur des bases nouvelles (voir les précédents comptes rendus du comité de direction). Il avance désormais très lentement, au fil des possibilités. Avait déjà été évoqué le problème de la numérotation des lettres : certaines devant être supprimées (lettres mal attribuées, lettres « fantômes »), d'autres déplacées de plusieurs années, faut-il garder pour la nouvelle édition l'ancienne numérotation,

Copyright © Montesquieu Page 3/5

Réunion du 9 juin 2018

qui serait donc différente de la succession chronologique des lettres ? ou introduire une nouvelle numérotation qui rende compte de l'évolution du corpus ? La question avait déjà été posée lors d'un précédent comité, et il avait été conclu que les différences seraient telles qu'il valait mieux changer la numérotation ; mais les lecteurs risquent de ne pas s'y retrouver, d'autant que cela devrait modifier aussi toute la numérotation subséquente : mieux vaudrait donc la conserver. Il est décidé de s'arrêter à cet avis.

CVA évoque l'intérêt d'un inventaire général de la correspondance, qui permettrait à la fois de faciliter les recherches et de faire connaître l'édition : le colloque « Inventorier les correspondances des Lumières : analyse matérielle et traitements numériques » qui s'est tenu début juin 2018 à Paris lui a paru décisif à cet égard. Les conditions de réalisation devront être explorées [La nécessité de cet outil s'est imposée depuis, et l'Inventaire a été intégré au programme de publication : CVA a obtenu pour cela un financement de 4 000Euros de la Fondation La Poste, qui a déjà soutenu les volumes II et III de Correspondance, ainsi qu'un séjour de recherche d'une semaine en septembre 2019 à la Fondation Les Treilles, pour Nadia Plavinskaia, Philip Stewart et elle-même ; une demande de financement franco-russe du réseau MSH (Maison des sciences de l'homme) a été déposé en novembre 2018 par N. Plavinskaia et CVA, dans le cadre d'une collaboration avec l'inventaire de la correspondance de Marc-Michel Rey en cours à l'IHRIM : les moyens informatiques pourraient être mutualisés].

Des questions à la fois techniques et éditoriales sont posées, par exemple à propos des remerciements : faut-il envisager une rubrique générale valant pour toute l'édition ? Il semble plus appropriée que chaque oeuvre comporte cette rubrique. [CVA s'est aperçue depuis que cela risque de poser un problème pour chacun des opuscules composant les *Ruvres et écrits divers*, qui seront republiés de manière séparée : il sera difficile de retrouver, quinze ou vingt ans après la publication, ce qui revient à tel ou tel, à partir de la liste générale de chacun des deux tomes des *OED*.]

Le programme de publication n'est pas encore prévu de manière définitive ; il faudra sans doute tenir compte des occasions, en fonction des souhaits des premiers éditeurs qui voudraient revenir sur leur travail, ou pour profiter de nouveaux documents réapparus depuis la publication : le manuscrit des Réflexions sur le caractère de quelques princes ou celui des *Souvenirs de la cour de Stanislas Leckzinski*. La préparation des textes est plus ou moins lourde, selon les cas ; il faut en tout état de cause, outre la nécessaire vérification impliquant d'éventuelles corrections, utiliser toutes les fonctionnalités de l'édition en ligne, notamment le renvoi aux manuscrits numérisés, et dans l'annotation à des ouvrages numérisés en libre accès.

La difficulté technique entre aussi en ligne de compte : il serait certainement intéressant de publier rapidement le manuscrit de *L'Esprit des lois*, mais il pourrait impliquer un important travail de préparation ; en revanche, les Geographica, qui avaient servi de test de préparation, sont pratiquement prêts pour la mise en ligne (travail de Denise Pierrot sur l'annotation et de Justine Mangeant sur le texte même).

La logique de l'imprimé (et donc de la subdivision en 22 tomes) n'ayant plus lieu d'être, certains textes pourraient faire l'objet d'une mise en ligne groupée qui les mette en valeur, par exemple autour de la notion d'esthétique : *De la manière gothique* (éd. P. Rétat ; avec son accord, CVA en a proposé la préparation et la relecture à une élève de l'ENS de Lyon, Hélèna Bensimon, en stage de master d'histoire de la philosophie) ; *Souvenirs de la cour de Stanislas Leckzinski* (à voir avec l'éditeur, Jonas Stefen) ; *Essai sur le goût*. Ce dernier ouvrage, qui avait été édité par Annie Becq en 2006, a fait l'objet d'un travail récent par CVA, dans le cadre de l'édition critique de l'*Encyclopédie* (*ENCCRE*) ; cette édition, relue et approuvée par P. Rétat, repose sur des bases toutes différentes (notamment sur la prise en compte de l'édition des *Ruvres posthumes* par Secondat en 1783). Par courtoisie, il faudra en avertir Annie Becq ; mandat est donné pour cela à CVA.

Même si le volume imprimé d'index est le dernier à prévoir, il faut envisager d'ores et déjà les difficultés techniques qu'il posera, et surtout qu'en posera une version en ligne. Ne faudrait-il pas étendre les index aux noms « modernes » ? Cela avait été exclu d'emblée pour l'édition imprimée, afin d'éviter de mêler des noms anciens et des noms contemporains, et de concentrer l'attention sur la manière dont les contemporains seraient cité sou mentionnés...

Copyright © Montesquieu Page 4/5

Réunion du 9 juin 2018

Cela ne nuit-il pas cependant à l'utilisation des ouvrages ? Les ouvrages publiés par N. Plavinskaia et Sergei Karp en Russie présentent des index qui comportent noms anciens et noms modernes, ces derniers étant distingués du fait qu'apparaît la seule initiale du prénom ; il semble cependant nécessaire de fournir le prénom en entier, pour éviter les homonymes et pour plus de précision. L'idée est en tout cas retenue.

Est aussi envisagée la publication de la traduction en anglais de *L'Esprit des lois*, *The Spirit of Law*, que Philip Stewart a terminée. Cette traduction est disponible sur un blog de recherche, https://spiritoflaw.hypotheses.org/, mais sous la forme d'un pdf qui la rend invisible aux moteurs de recherche. Il faudrait la mettre en ligne sous un autre format, mais où ? Le site « Montesquieu. Bibliothèque & éditions » semble plutôt devoir être réservé aux seules *Ruvres complètes* de Montesquieu. La publication sur le site « Montesquieu » sera proposée lors du Conseil d'administration de l'après-midi.

Finances : le bilan financier de l'édition, qui sera présenté également au conseil d'administration, est fourni par CVA.

Un manque dans les recettes : CVA a omis de déposer en 2018 une demande auprès du conseil régional de la Nouvelle-Aquitaine pour le tome 20. Cet oubli sera réparé en 2019, et on devrait pouvoir compter, d'ici la fin de l'année 2019 (ou au début de 2020) sur la subvention habituelle de 1 000 Euros.

La réserve (plus de 16 000Euros) est importante ; mais la plus grande prudence est désormais requise, puisque les crédits IUF sont maintenant définitivement épuisés ; le soutien de l'IHRIM à un programme d'édition qui a largement fait ses preuves sera sans faille, mais à condition que les demandes restent raisonnables. Il faut plus que jamais profiter des possibilités offertes par ailleurs (colloques, invitations, déplacements personnels) pour réduire les frais de déplacement. [Est apparue depuis la nécessité impérieuse, notamment pour des raisons de sécurité, de « mettre à niveau » le site Montesquieu ; l'ENS de Lyon (DSI) a assuré jusque-là l'intégralité de son financement (conception, réalisation, maintenance) ; les ingénieurs de l'IHRIM, qui veillent à son bon fonctionnement, ne peuvent consacrer le moindre temps à cette tâche nouvelle, qui est lourde ; il faudra donc que la Société Montesquieu prenne le relais : il faut compter pour ce travail, confié à des personnels extérieurs, environ 2 000Euros, à répartir entre le compte « Édition » et le compte « Société » - celle-ci ayant peu de ressources, l'essentiel devra être supporté par l'Édition].

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Copyright © Montesquieu Page 5/5